

10^{ème} résolution (Approbation des éléments de la politique de rémunération de Monsieur Daniel Harari, Directeur Général, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017) :
adoptée avec 22 112 684 voix pour (99,81 %) et 41 250 voix contre

11^{ème} résolution (Autorisation d'un nouveau programme de rachat par la société de ses propres actions conformément à l'article L. 225-209 du Code de commerce) :
adoptée avec 22 143 166 voix pour (99,95 %) et 10 768 voix contre

Assemblée Générale Extraordinaire

111 actionnaires sont présents, représentés, ou ont voté par correspondance et possèdent ensemble 22 056 326 actions (soit 70,35 %) sur les 31 352 309 actions ayant le droit de vote après déduction de 2 458 actions détenues en propre par la société. Le quorum du quart des actions ayant le droit de vote requis pour les délibérations est donc atteint. Sur les 22 056 326 actions, 79 782 actions sont assorties d'un droit de vote double et 21 976 544 actions sont assorties d'un droit de vote simple ; le nombre total de voix est donc de 22 136 108.

12^{ème} résolution (Autorisation d'annulation par la société de ses propres actions conformément à l'article L. 225-209 du Code de commerce) :
adoptée à l'unanimité

13^{ème} résolution (Pouvoirs au Conseil d'Administration pour procéder à la modification des statuts relative aux mises en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires) :
adoptée à l'unanimité

14^{ème} résolution (Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales de dépôt et de publication) :
adoptée à l'unanimité